

## Commémoration de la journée internationale des droits de l'enfant

# Garantir le respect des droits de l'enfant

RAD  
Port-Gentil/Gabon

A l'initiative de Rodrigue Mbouendy Mabika, chef de service des affaires sociales en milieu scolaire, plusieurs exposés ont eu lieu vendredi à la maison de la Famille, au profit des chefs d'établissement, des présidents des associations des parents d'élèves, des psychologues, etc.

"LES enfants ont des droits, aux adultes de garantir leur respect". C'est le thème retenu au cours de la célébration, vendredi dernier, de la journée internationale des droits de l'enfant. L'objectif visé, au cours des exposés qui ont eu lieu à la salle de réunion de maison de la Famille, au profit des chefs d'établissement, des présidents des associations des parents d'élèves, des psychologues, etc. est d'amener les uns et les autres à s'imprégner du texte de la Convention et les droits qu'il énonce en faveur des enfants et des



Photo : Julie Nguimbi



Photo : Julie Nguimbi



Photo : Julie Nguimbi

Rodrigue Mbouendy Mabika, chef de service des Affaires sociales en milieu scolaire lors de son intervention. Photo du milieu : Les participants attentifs aux exposés. Photo de droite : Une vue des officiels.

jeunes, leur permettre de mieux assurer la protection des enfants contre toutes formes de violence, et orienter les actions de prise en charge à partir d'une information solide et objective. Pélagie Angoue, chef de service de la Famille, Flora Carine Dibata, coordinatrice provinciale des Affaires sociales, Willy Edou Meye, responsable du Centre social, Dominique Engozogo Be, responsable des services sociaux du collège Raponda Walker et Rodrigue Mbouendy Mabika, chef de service des Affaires sociales en milieu scolaire, appuyés par les

représentants du tribunal de première instance de Port-Gentil, notamment ceux de la juridiction des mineurs, ont, avec des mots et des chiffres, tenté de convaincre l'assistance sur la nécessité pour les adultes d'appliquer les droits de l'enfant. D'ailleurs, le texte de la Convention relative aux droits de l'enfant a été distribué aux participants, dans un souci de vulgarisation. D'après Rodrigue Mbouendy Mabika, le Gabon s'est engagé, depuis quelques années, sur la voie de la protection de l'enfance, en mettant progressivement en place le

cadre juridique et les instruments nécessaires pour atteindre les objectifs envisagés en la matière. Cet engagement s'est traduit, a-t-il soutenu, par la ratification, le 9 février 1994, de la Convention relative aux droits de l'enfant et la création d'un Observatoire national des droits de l'enfant, placé sous la tutelle du ministère de la Famille par décret n° 00873/PR/MFPEPF du 17 novembre 2006. « L'enfant a des droits civils, économiques, politiques sociaux et culturels », a indiqué l'orateur, ajoutant que des institutions telles que la famille, l'école

et la communauté se posent en lieux de prédilection des violences contre les enfants. Les différents contextes dans lesquels s'exercent ces violences sont principalement la famille (40,6%), la communauté (32,4%), l'école (12,9%). Entendu que la violence faite aux enfants se rapproche à « tout ce qui enfreint et gêne son épanouissement physique et psychologique au point où il ne se reconnaît plus. » Le psychopédagogue de conclure : « il n'y a pas de respect des droits de l'enfant sans éducation, ni d'épanouissement possible des élèves et des jeunes si

leurs droits sont déniés. » Au cours de ces trois dernières années, a-t-on appris, on a observé que : 52,47% des enfants victimes des violences des adultes sont des filles, contre 47,53% pour les garçons. 54,42% du total sont des violences morales ou psychologiques, 26,80% sont des violences physiques. Ce type de violence est le plus souvent exercé sur les garçons (17,13%), que sur les filles (9,67). Enfin, 18% des cas sont des violences à caractère sexuel, dirigées exclusivement contre les filles, soit une moyenne de 22 cas par an.

## Infrastructures communautaires

# Bientôt une route en pavés aux quartiers Pentecôte et Le Champs

YAMESSA GEDOE  
Port-Gentil/Gabon

Les mandataires de la Banque Mondiale ont rassuré les responsables de la mairie du deuxième arrondissement de Port-Gentil sur le lancement éminent de la phase d'exécution du projet. C'était au cours d'une réunion de mise au point tenue en présence de l'édile de cette circonscription, Odette Ndjekounda.

LES quartiers "Pentecôte" et "Le Champs", situés dans le deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil, seront bientôt reliés par une route en pavés de 600 mètres de li-



Photo : Yamessa Gedoe

Le consultant de la Banque Mondiale (gauche), Mbaye Mbengue Faye et le maire Odette Ndjekounda.

néaire. Une initiative de l'Etat gabonais, en partenariat avec la Banque Mondiale. Au cours de la réunion d'échanges qui a eu lieu dernièrement entre les membres d'une mission de cette institution monétaire,

conduite par le consultant en gestion environnementale et sociale, Mbaye Mbengue Faye, et les responsables de la mairie du deuxième arrondissement de Port-Gentil sous la direction de Odette Ndjekounda, séance élargie aux



Photo : Yamessa Gedoe

Une vue de quelques experts du PDIL.

experts du Projet de développement des initiatives locales (PDIL), ainsi qu'à quelques commerçants devant être déguerpis, on aura retenu que ce projet très attendu par les riverains pourrait entrer dans sa phase d'exécution dans

quelques mois. A condition que la Banque Mondiale soit rassurée que tous les commerçants déguerpis le long de la voie à construire seront réinstallés ou dédommagés dans les délais. Selon Mbaye Mbengue Faye, après l'étude d'im-

pact environnemental, son équipe et lui ont procédé récemment à l'étude du projet. Ainsi, il ressort que les normes nationales du point de vue minier seront respectées, comme l'exécution des mesures environnementales et un bon suivi technique, la gestion des déchets en les déversant à un lieu épargnant les populations de tout danger, sans oublier l'application des clauses de sécurité des ouvriers. Autre point évoqué, l'aménagement d'une voirie qui peut amener à affecter le débit d'eau. A cet effet, des mesures seront prises dans le cadre des eaux drainées pour qu'elles n'inondent pas les populations.

## Révision de la liste électorale

### Administration, Cenap et partis politiques en symbiose

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

EN sa qualité de président de la commission administrative de l'enrôlement pour l'Ogooué-Maritime, le gouverneur Martin Boguikouma, vient de présider une réunion de travail avec les représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition. Au cours de cette rencontre à laquelle prenaient part également Honorine Nzet Biteghé et Philibert Pambo Moussongou, respective-

ment présidente provinciale de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap) et préfet du département de Bendjé, il ressort que depuis le 30 octobre dernier, le gouvernement de la République a lancé l'opération qui consiste en la révision de la liste électorale. Dans cette opération gérée par l'administration, il faut nécessairement la présence de la Cenap, ainsi que la représentation des partis politiques, tant de la majorité que de l'opposi-



Photo : Jean Paulin ALLOGO

Le gouverneur Martin Boguikouma (centre), le préfet Philibert Pambo et Mme Honorine Nzet Biteghet (gauche) lors de la réunion.

tion, pour une meilleure représentativité des deux bords politique et que l'opération se fasse dans la sérénité. A signaler que cette réunion n'avait pu se tenir depuis le début de l'opération, du fait que les partis de l'opposition n'avaient pas encore rejoint le processus. Ce qui est maintenant chose faite, après l'arrêté pris le 13 novembre dernier. Ce qui explique cette rencontre officielle, qui permet déjà aux différentes commissions de revoir la fré-

quence des retrouvailles, toutes les procédures d'enrôlement et faire l'état des lieux. Il s'agit aussi de revoir les difficultés éventuelles et comment contribuer à l'amélioration de l'opération, avant de faire un point complet au niveau de la province. Nous osons bien croire que lesdites informations seront bien distillées au niveau des populations par les différents représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition.